

De la Compagnie du Grand-Tronc; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'Acte Refondu des chemins de fer, de 1879, ne devienne pas loi.

De *Samuel Prowse* et autres, pêcheurs et autres, du Havre *Murray, I.P.E.*; se plaignant séparément de la réduction des primes accordées aux bateaux de pêche, et demandant que dans la question des primes de pêche, justice pleine et entière soit rendue aux pêcheurs canadiens.

*M. Hall*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill à l'effet d'incorporer "La Banque Midland du *Canada*;"—et

Bill à l'effet d'incorporer "La Banque Coloniale du *Canada*."

Sir *Adolphe P. Caron*, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné le bill suivant et est convenu de le rapporter, sans amendements, savoir:—

Bill à l'effet de naturaliser *Girolamo Cosentini*, ordinairement appelé le baron *Girolamo Cosentini*.

Votre comité a examiné les bills suivants et est convaincu de les rapporter avec des amendements, savoir:

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie Manufacturière de *E. B. Eddy*.

Bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie d'estacades et de glissoires des rivières au *Sable* et des *Espagnols* (à responsabilité limitée).

Bill à l'effet de constituer en corporation une communauté de religieuses sous le nom de "Les Sœurs, Fidèles Compagnes de *Jésus*," des *Territoires du Nord-Ouest*;—et

Bill constituant en corporation la Compagnie *Calvin* (limitée).

Au sujet du bill en dernier lieu mentionné, le comité a cru opportun d'en changer le titre.

Le comité recommande que l'honoraire de \$200 exigible en vertu de l'article 58 du règlement, soit remboursé en ce qui concerne le bill à l'effet de constituer en corporation une compagnie de religieuses sous le nom de "Les Sœurs, Fidèles Compagnes de *Jésus*."

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 27 avril 1885, pour copie de toute correspondance échangée entre les sauvages de la réserve de *Fort-William*, ou aucune personne de leur part et le département des sauvages, et entre ce département et l'agent des sauvages, soit par télégraphe ou autrement, au sujet des mesures prises en vertu des licences accordées pour la coupe du bois. (*Documents de la session, No 61a.*)

*M. Thompson (Antigonish)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—la correspondance, rapports du ministre de la Justice et ordres en conseil au sujet de la législation provinciale de 1867 à 1884. (*Documents de la session. No 15a.*)

*M. Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 8 mars 1886, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui de l'*Ontario* au sujet de la législation impériale projetée en vue de confirmer la décision de la reine en conseil sur les limites ouest et nord-ouest de l'*Ontario*. (*Documents de la session, No 28a.*)

Ordonné, que la pétition de *John McDougald* et autres, présentée ce jour,—soit maintenant lue.